

Zoom sur ...

... le dernier rapport d'évaluation de l'intégration régionale en Afrique

Intitulé « **Les prochaines étapes de la zone de libre-échange continentale africaine** » (ZLECAf), publié par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) de l'ONU, l'Union africaine (UA), la Banque africaine de développement et la CNUCED **en marge du sommet de l'UA organisé à Niamey du 4 au 8 juillet**.

❖ **Le déploiement de la ZLECAf constitue l'avancée la plus significative de l'Afrique vers plus d'intégration régionale**

L'intégration régionale de l'Afrique a connu un coup d'accélérateur en mars 2018 avec la signature par 44 pays du traité sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) lors d'un sommet extraordinaire de l'UA à Kigali. La ZLECAf – officiellement entrée en vigueur le 30 mai 2019, soit un mois après que le seuil minimal de 22 ratifications ait été atteint – **vise la réduction des tarifs douaniers pour 90 % des produits échangés au sein du continent**. A terme, son objectif est d'intégrer l'ensemble des 55 États de l'UA et devenir ainsi la plus grande zone de libre-échange du monde, avec 1,2 Mds de consommateurs et un PIB combiné d'environ 2 500 Mds USD. **La ZLECAf pourrait faire progresser le commerce intra-régional de 33%, alors que celui-ci ne représentait que 15% des échanges des pays du continent** sur la période 2015-2017 selon le récent [rapport de la CNUCED sur le développement économique en Afrique](#) – contre 47% en Amérique, 61% en Asie et 67% en Europe.

Lors du sommet de l'UA qui s'est tenu à Niamey la semaine dernière, **les pays membres ont symboliquement lancé la « phase opérationnelle » du traité**. Cinq instruments ont été adoptés : (i) les « règles d'origine », (ii) les « listes de concessions tarifaires dans le commerce des biens », (iii) le « mécanisme en ligne de surveillance et d'élimination des barrières non-tarifaires continentales », (iv) la « plateforme panafricaine de paiements et de règlements numériques (Papss) », ainsi que (v) « l'Observatoire africain du commerce ». **La ville d'Accra (Ghana) a été désignée comme emplacement du futur Secrétariat**. Les Etats ont également décidé de doter la ZLECAf d'un « conseil des ministres », composé des ministres africains du Commerce et chargé d'assurer la mise en œuvre de l'accord, qui se réunira au moins deux fois par an.

La date du 1^{er} juillet 2020 a été retenue pour la mise en activité du marché et [son déploiement progressif](#).

Les pays les moins développés devraient obtenir des délais supplémentaires pour supprimer totalement les droits de douane (10 ans plutôt que 5). Certains pourraient même dédouaner seulement 85 % des produits pendant 15 ans avant de se mettre à niveau.

Jusqu'à-là réticents, **le Nigéria et le Bénin ont signé l'accord pendant le sommet le 7 juillet – portant à 54 le nombre de pays signataires** – tandis que l'Erythrée, dernier pays à ne pas avoir signé, s'est dit disposée à le faire. A date, 27 pays ont ratifié l'accord.

❖ **La ZLECAf s'inscrit dans un ensemble de mesures censées booster les échanges intra continentaux, malgré la persistance d'obstacles à l'intégration**

Alors que les investissements directs à l'étranger intra-régionaux ne représentent que 10% du stock d'IDE en Afrique selon le [rapport mondial sur l'investissement 2019](#) (contre 47% en Asie, 81% en Europe et 46% à l'échelle mondiale), la deuxième phase des négociations de la ZLECAf prévoit l'inclusion d'un **protocole relatif à l'investissement intra-africain**. **Des protocoles sur la propriété intellectuelle et la préservation de la concurrence au sein de la zone de libre-échange** doivent également être adoptés. Les négociations devraient se prolonger jusqu'en décembre 2020.

Bien qu'encore peu ratifié, **un protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et le droit d'établissement** a été adopté par l'Assemblée de l'Union africaine lors de sa trentième session ordinaire à Addis-Abeba en janvier 2018. [Le rapport 2018 de l'UA sur l'index d'ouverture aux visas](#) fait par ailleurs état d'une libéralisation progressive des régimes de visa pour les citoyens africains.

Malgré ces progressions, **des obstacles non tarifaires à l'intégration continentale et régionale persistent**, notamment le **temps d'attente aux frontières, l'énorme déficit d'infrastructures et d'accès à l'énergie**, les faiblesses de la convergence macroéconomique entre les Etats, la multiplicité et le chevauchement des communautés économiques régionales (CER) ou encore les menaces pour la paix et la sécurité.

❖ **L'Afrique de l'Ouest semble particulièrement impliquée dans ce processus d'intégration régionale et continentale**

Bien que les échanges inter-régionaux y soient encore peu développés (moins de 10% des échanges totaux selon le rapport), **la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) apparaît comme une communauté relativement intégrée** par rapport aux autres Communautés économiques régionales (CER) africaines. Elle se caractérise par une libre circulation des personnes plus effective qu'au sein des autres CER, l'existence d'une organisation sanitaire régionale ou encore la mise en œuvre d'un code minier communautaire. De plus, les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO ont réaligné les critères de convergence de la région en 2014 dans l'objectif, à terme, de **créer une zone économique monétaire d'ici 2020. Cette volonté a été réaffirmée les 17 et 18 juin dernier lors du comité interministériel des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales de la CEDEAO**, réunis à Abidjan.

La région a également largement pris part à l'opérationnalisation de la ZLECAf, dont **le Président nigérien Mahamadou Issoufou s'est fait le héraut depuis 2018**. En effet, **2/3 des États de la CEDEAO** (le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Gambie, la Guinée, la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo) **ont ratifié le traité à ce jour**, contre seulement la moitié des pays africains signataires. Selon les déclarations du ministre burkinabè des Affaires étrangères et de la Coopération Alpha Barry, **les États membres de la CEDEAO ont appuyé le choix de la capitale ghanéenne pour abriter le siège du secrétariat de la ZLECAf**. En revanche, le Bénin et le Nigéria sont parmi les derniers pays à avoir signé l'accord. **La signature du Nigéria – première économie du continent – figurait d'ailleurs parmi ses principaux enjeux. Elle constitue une avancée phare de ce dernier sommet.**

ACTUALITE REGIONALE

12^{ème} sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine

Le 7 juillet s'est ouvert officiellement à Niamey, le 12^{ème} sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA). Un sommet extraordinaire doublement historique pour le Niger, pays hôte de l'évènement, puisqu'il s'agissait du premier évènement du genre qu'accueillait le pays, et qu'il a marqué le lancement officiel de la Zone de libre-échange continentale (ZLECAf, voir notre zoom sur le sujet). Plusieurs autres évènements se sont tenus également en marge du Sommet, notamment le symposium des Premières dames et des ministres de la Santé sur l'élimination du Cancer en Afrique, le sommet en faveur de la lutte contre le mariage des jeunes filles, la table-ronde sur la mobilisation des ressources du projet autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel (SWEDD), le Forum d'affaires de la Zone de libre-échange continentale africaine (Business Forum Africa 2019) et le forum Innovation pour le développement (I4Dev).

Le nouveau siège de la Commission de la CEDEAO à Abuja bientôt construit par la Chine

Alors qu'un mémorandum d'accord pour la construction du nouveau siège de l'organisation avait déjà été signé en mars 2018, [la Chine et la CEDEAO ont signé l'accord de mise en œuvre](#) le 10 juillet à Abuja (Nigéria). La subvention chinoise à cet effet est de 31,6 M USD. Pour mémoire, la Chine a déjà financé la construction du siège de l'Union africaine (UA), inauguré à Addis Abeba (Ethiopie) en 2012. Des soupçons d'espionnage au sein du bâtiment ont d'ailleurs pesé contre la Chine en 2018, après que des failles dans la sécurité informatique aient été découvertes.

L'Union européenne mobilise 138 M EUR supplémentaire pour la force G5 Sahel

Au lendemain de la tenue de la 5^{ème} réunion ministérielle entre l'UE et les ministres des Affaires étrangères du G5 Sahel à Ouagadougou, [le communiqué publié conjointement par les deux parties](#) le 10 juillet a annoncé un appui supplémentaire à la Force conjointe d'un montant de 138 M EUR. Cette annonce intervient alors que la situation sécuritaire et humanitaire dans l'espace G5 Sahel s'est encore dégradée, avec la recrudescence des attaques par des groupes armés terroristes, des violences perpétrées par des groupes dits d'autodéfense et des tensions intercommunautaires récurrentes. Ce financement s'inscrit dans le cadre de la nouvelle feuille de route, définie lors cette réunion, qui vise les objectifs ci-après : pour atteindre des objectifs dont (i)

l'appropriation par les cinq pays du G5 Sahel de leur propres moyens de défense, (ii) la définition d'un cadre d'actions intégrées en matière de sécurité et de développement et (iii) l'innovation dans les modalités de mise en œuvre de l'aide, tant dans le domaine de l'appui à la Force conjointe que dans les actions de développement.

400 personnalités issues des diasporas africaines reçues à l'Élysée

A l'occasion de la visite du président du Ghana, Nana Akufo-Addo, à Paris, Emmanuel Macron a reçu le jeudi 11 juillet près de 400 représentants des diasporas africaines en France. De nombreux étudiants, chefs d'entreprise et responsables associatifs comptaient parmi les invités, en plus de personnalités connues du grand public comme le chanteur Abd Al-Malik, l'ex-footballeur Lilian Thuram ou la femme d'affaires et animatrice Hapsatou Sy, ainsi qu'une cinquantaine d'élus ou responsables d'institutions. [L'échange a duré deux heures sous forme de questions-réponses en présence du président ghanéen](#). Le rôle de la diaspora dans la redéfinition des relations entre la France et l'Afrique et leur place dans la société française ont été des thèmes largement évoqués. Le président ghanéen a également rappelé le rôle essentiel de la diaspora dans le développement économique du continent. Pour rappel, les transferts de fonds vers les pays à revenu faible ou à revenu moyen (PRFM) d'Afrique subsaharienne ont atteint 46 Mds USD en 2018 selon [un rapport de la Banque mondiale](#), un montant supérieur à celui de l'aide au développement.

Une enveloppe de 1,3 Md FCFA de la BID pour des bourses d'études en faveur des ressortissants des pays membres francophones

[La Banque islamique de développement \(BID\) a annoncé un financement de 1,3 Md FCFA \(2 M EUR\) sur les quatre prochaines années](#), via l'Académie mondiale des sciences, pour le financement de bourses d'études en faveur des ressortissants des pays membres francophones de l'institution. Ce financement permettra l'octroi d'au moins 25 bourses par an sur les quatre années à venir en faveur des étudiants issus des pays tels que la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Togo, le Burkina Faso, le Niger, le Gabon, la Mali, le Bénin et le Tchad. La BID indique par ailleurs que les candidatures de bourses doctorales et de recherche sont en cours jusqu'au 12 septembre prochain et que les domaines prioritaires sont l'agriculture, l'éducation, le changement climatique, l'énergie, les villes durables, la croissance responsable, la gestion des déchets, la croissance démographique, la chimie verte, la biodiversité, la pollution plastique et les micro-plastiques, l'eau et l'hygiène.

Un accord pour développer les zones frontalières entre le Burkina Faso et le Niger

Le Burkina Faso et le Niger ont procédé, le 10 juillet 2019 à Ouagadougou, à la signature d'un [accord-cadre de coopération transfrontalière](#) ayant pour objectif de faciliter et de promouvoir la coopération transfrontalière entre les collectivités territoriales et les organismes publics frontaliers burkinabè et nigériens. L'accord-cadre couvre les domaines de la sécurité, de la protection civile, de l'éducation, de la santé, de l'environnement, de la gestion des ressources naturelles, de l'aménagement du territoire et de l'agriculture. À compter de sa date de signature, il entre en vigueur pour une durée de dix ans renouvelable par tacite reconduction.

Air Sénégal ajoute Ouagadougou et Niamey à son réseau

Fondée en 2016, la jeune compagnie aérienne Air Sénégal continue d'étendre son réseau en Afrique de l'Ouest. La liaison sera désormais opérée en Airbus A319 trois fois par semaine les lundi, mercredi et vendredi. Le vol HC309 part de l'aéroport international Blaise Diagne de Dakar à 13h30 pour se poser à Ouagadougou à 16h00, arrive à l'aéroport international Diori Hamani de Niamey à 18h45. Niamey et Ouagadougou deviennent ainsi respectivement la septième et la huitième ville desservies par la compagnie sénégalaise en Afrique de l'ouest.

BENIN

Prêt de 100 M USD de la Banque mondiale pour un projet de transformation numérique des régions rurales

Le CA de la Banque mondiale a approuvé le 1^{er} juillet 2019 un crédit de 100 M USD à l'Etat béninois pour l'amélioration de l'accès aux services de connexion à haut débit dans les zones rurales et la promotion du recours aux solutions numériques. Ce projet figure dans le Programme d'Actions du Gouvernement (2016-2021) qui conçoit le développement des TIC comme catalyseur du

développement économique et de l'inclusion des populations en zone rurale. Les deux objectifs principaux de ce projet sont (i) l'amélioration de l'efficacité de quatre chaînes de valeur (riz, maïs, karité et légumes) par l'accès des petits producteurs à davantage d'informations sur les débouchés commerciaux et (ii) l'élargissement de l'accès à des services financiers et des comptes bancaires formels, notamment par l'utilisation du paiement mobile. 1,6 million de petits producteurs, dont 1 million de femmes, devraient bénéficier de cet appui.

BURKINA FASO

Mesures de réduction du train de vie de l'Etat

Le Conseil des ministres du Burkina Faso du 3 juillet 2019 a fait une évaluation de la mise en œuvre des mesures déjà en application en matière de réduction du train de vie de l'État. Il s'agit notamment : de la dynamisation du système de redéploiement des agents publics dans les zones où il existe des postes vacants ainsi que l'encouragement et la promotion des départs volontaires de la fonction publique, des actions entreprises en matière d'économie de consommation d'énergie, d'eau et de téléphone, de la rationalisation des budgets d'acquisition des biens et services et de la poursuite de l'implémentation de la comptabilité des matières dans toutes les sphères de l'administration publique.

La Caisse des Dépôts devrait être bientôt opérationnelle

La cérémonie d'installation des membres de la commission de surveillance de la Caisse des Dépôts et de Consignation du Burkina Faso (CDC-BF), présidée par le Premier ministre, s'est tenue à Ouagadougou le 5 juillet 2019. Les 11 membres de la commission, installés pour 3 ans, sont composés de 5 députés au titre de l'Assemblée nationale dont 3 de la majorité et 2 de l'opposition, 3 membres au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement, 1 représentant de la Cour des comptes et 2 experts reconnus pour leurs compétences et désignés, l'un par le Président du Faso et l'autre par le Président de l'Assemblée nationale. La commission de surveillance de la CDC-BF a programmé la date du 12 juillet 2019 pour la prestation de serment de l'ex-Premier ministre Paul Kaba Thieba, nommé Directeur général de la CDC-BF en Conseil des ministres. Cette nouvelle institution est un établissement public à statut spécial, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière qui bénéficie d'une dotation initiale de l'État à hauteur de 20 Mds FCFA (30,5 M EUR). Ses principaux domaines d'interventions seront notamment la réalisation d'infrastructures socio-économiques, les secteurs et les besoins non couverts ou insuffisamment couverts par les mécanismes classiques de financement et les partenariats stratégiques.

Nouvel appui de la Banque mondiale pour la formation et la bonne gouvernance

Le Conseil des ministres du Burkina Faso du 3 juillet 2019 a autorisé la ratification des accords conclus le 10 mai 2019 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (AID), filiale de la Banque mondiale, pour le financement du projet Centres d'excellence d'Afrique pour l'impact sur le développement et de la première opération de la série d'appuis aux réformes sur la gestion budgétaire, la croissance durable et la prestation des services de santé. D'un montant total de 33 M USD, le don n°D443-BF et le crédit n°6388-BF sont destinés au financement du projet Centres d'excellence d'Afrique pour l'impact sur le développement. Le crédit n°6395-BF, d'un montant de 87,6 M EUR, est destiné au financement de la première opération de la série d'appuis aux réformes sur la gestion budgétaire, la croissance durable et la prestation des services de santé. Le montant total de ces accords de financement s'élève à environ 78 Mds FCFA (119 M EUR).

Des groupes asiatiques veulent transformer le coton

95% du coton burkinabé étant exporté brut, des groupes chinois, indiens ou encore japonais veulent le traiter sur place. Premier arrivé sur le marché du traitement du coton au Burkina Faso, le groupe indien Jain Shaws doit reprendre l'entreprise de textile Faso Fani installée à Koudougou (Centre) dont il devrait relancer l'activité en janvier 2020. Depuis la normalisation de ses relations avec Ouagadougou, Pékin vise aussi la filière cotonnière. Le groupe chinois Orient International Holding est ainsi en pourparlers pour implanter un parc industriel textile à Bobo-Dioulasso, la capitale économique. Les groupes chinois Yuanda investment Group et Sinolight sont également en

prospection. Le Japon entend également tirer son épingle du jeu : ainsi, le groupe Marubeni prépare l'installation d'une filature à Koudougou, après avoir signé un mémorandum avec le gouvernement burkinabé en mai 2018. Le Burkina Faso est le second producteur africain de coton derrière le Mali avec une capacité moyenne de 700 000 tonnes par an, dont 5% sont transformées sur place.

Un schéma directeur pour le déploiement d'infrastructures numériques

Le Conseil des ministres du Burkina Faso du 3 juillet 2019 a adopté le Schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN), document de planification à moyen et long terme pour le déploiement des infrastructures numériques à haut et très haut débit. L'adoption de ce décret permet au Burkina Faso de se doter d'un instrument de planification du déploiement d'infrastructures et de services de communications électroniques. La première pierre pour la construction d'un bâtiment devant abriter des infrastructures de communication électronique a d'ailleurs été posée, le 6 juillet 2019 à Bobo-Dioulasso, par la ministre burkinabè du Développement de l'Economie Numérique et des Postes. L'infrastructure en cours de réalisation est érigée dans l'enceinte de la cour de la Société Burkinabè de Télédiffusion et abritera le Point d'Atterrissage Virtuel (PAV) et le Point d'Echange Internet (IXP) qui seront réalisés dans le cadre du Projet Backbone National de Télécommunications (PBNT). Cette infrastructure vise le désenclavement numérique des régions des Hauts-Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun.

CAP-VERT

L'Etat rachète la participation de la société Geocapital dans la banque Caixa Economica

Le gouvernement achète le capital que la société Geocapital détenait dans Caixa Economica de Cabo Verde, soit 27,44% du capital de l'institution financière. En mai, la Banque centrale du Cap-Vert avait approuvé l'acquisition de cette participation par International Holding Cabo Verde (IHCV), mais face à l'incertitude de l'homme d'affaires espagnol à la tête de l'IHCV, Enrique Bañuelos de Castro, le gouvernement a décidé d'acquérir ces parts afin de garantir la stabilité de la banque Caixa Economica.

COTE D'IVOIRE

Rapport semestriel de la Banque mondiale sur la situation économique de la Côte d'Ivoire

[Cette 9^{ème} édition, qui a pour thème « Comment transformer la Côte d'Ivoire », fait un focus sur les enjeux de la filière cacao.](#) Sur la situation économique globale, le rapport souligne que pour la 7^{ème} année consécutive, le taux de croissance du PIB a dépassé 7 % (7,4% en 2018) et devrait se stabiliser à 7,2 % au cours des prochaines années. La consolidation budgétaire se poursuit, avec un déficit qui s'est établi à 4% du PIB en 2018 (contre -4,5% en 2017) et qui devrait encore se réduire en 2019, à 3%. Evoquant le thème central du rapport, la Banque mondiale rappelle que la Côte d'Ivoire assure à elle seule 40 % de l'approvisionnement mondial de cacao. Ce secteur mobilise près de 1 million de producteurs qui fournissent un revenu à environ 1/5 de la population ivoirienne. En dépit de ce poids, la filière du cacao ne joue pas pleinement son rôle de moteur du développement économique, compte tenu entre autres de sa faible valeur ajoutée (faible transformation locale). Pour remédier aux faiblesses du secteur, le rapport propose trois pistes de réflexion :

- doter le secteur d'un système fiable de prévision de la production et de suivi des modes et de localisation de cette production ;
- améliorer la productivité et la résilience du verger (adoption de technologies respectueuses de l'environnement, mise en place de systèmes crédibles de certification et de traçabilité rationalisation des circuits de distribution, augmentation de la transformation industrielle...) ;
- assurer une meilleure répartition de la valeur ajoutée parmi les acteurs ivoiriens de la filière, notamment par une utilisation plus équitable des prélèvements fiscaux et parafiscaux qui sont actuellement prélevés sur les producteurs de cacao.

Un nouveau code des investissements

[Les parlementaires ivoiriens membres de la Commission des Affaires économiques et financières ont approuvé, le 2 juillet dernier, la ratification de l'ordonnance portant sur nouveau code des investissements en Côte d'Ivoire.](#) Ce nouveau code vise « la mobilisation massive des investissements privés et la promotion des secteurs prioritaires du Programme national de développement (PND 2016-2020) », a souligné le secrétaire d'Etat chargé de la Promotion des investissements privés. A noter aussi que, en plus de maintenir l'ensemble des exonérations prévues dans celui de 2012, ce nouveau code prévoit des crédits d'impôt au bénéfice des entreprises exerçant dans les secteurs prioritaires du PND et des crédits d'impôt additionnel de 2% en faveur des entreprises étrangères dont les employés de nationalité ivoirienne représentent 80% ou plus de l'effectif total. Pour rappel, le montant global des investissements privés en Côte d'Ivoire est estimé à 3 451 Mds FCFA (environ 5,3 Mds EUR) entre 2013 et 2018, pour environ 38 700 emplois directs et indirects.

Une nouvelle Directrice des Opérations de la Banque mondiale (BM) en Côte d'Ivoire

[La Belge Coralie Gevers, ancienne responsable des Opérations de la Banque à Madagascar et aux Comores, est la nouvelle Directrice des Opérations de la BM en Côte d'Ivoire.](#) Elle succède au Seychellois Pierre Laporte, désormais Directeur des Opérations pour le Ghana, le Libéria et la Sierra Leone. La nouvelle directrice est titulaire d'un master en économie (Université de Namur en Belgique) et d'un master en relations internationales (Université Johns Hopkins aux Etats-Unis). Pour rappel, elle a rejoint la BM en 1996 et a par ailleurs occupé plusieurs fonctions au sein des bureaux du président et de l'économiste en chef de la Banque.

Un financement de 68 M USD de Candy Group International pour l'entrepreneuriat

[Le groupe financier turc Candy Group International contribuera au financement du projet gouvernemental « TPE/PS-Gouv » pour l'entrepreneuriat à hauteur de 68 M USD.](#) Mis en œuvre par l'Institut ivoirien de l'entreprise (INIE) pour une durée de 39 mois, ce projet est l'un des volets majeurs de l'axe IV du Programme social du gouvernement (PS-Gouv) portant sur l'employabilité des jeunes et l'autonomisation des femmes. Il a pour objectif de créer 35 100 TPE et 52 000 emplois directs en s'appuyant sur le modèle « CLONIX », développé par l'INIE, qui consiste à « dupliquer sur tout le territoire national, un grand nombre d'entreprises viables, telles des clones, à partir de modèles réussis, que ce soit de TPE, des PME ou des Entreprises de taille intermédiaire (ETI) ».

La compagnie Orange, leader des télécoms en Côte d'Ivoire au premier trimestre de 2019

Le directeur général de l'Autorité de régulation des télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI) a présenté les statistiques de marché du secteur des télécommunications au premier trimestre 2019. Selon ces statistiques, le pays compte plus de 34 millions d'abonnés, partagés entre les trois opérateurs du marché : Orange, leader avec 41% des abonnements, MTN qui regroupe 33% des utilisateurs, et Moov à 26%. En 2018, le secteur a réalisé un chiffre d'affaires de 821 Mds FCFA (1,3 Mds EUR) pour 155 Mds d'investissements (237 M EUR). Selon les autorités, ces investissements ont permis de développer la couverture réseau 3G et 4G dans plusieurs régions du pays.

Avancement des travaux sur le pont Félix Houphouët-Boigny

A l'occasion de sa visite du chantier des travaux du pont Félix Houphouët-Boigny, le ministre de l'Equipelement et de l'Entretien Routier Amédée Kouakou s'est dit satisfait de l'avancement des travaux de réhabilitation du pont reliant Treichville au quartier du Plateau. Ce projet, financé dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) à hauteur de 41,7 Mds FCFA (64 M EUR), est porté par les entreprises françaises Eiffage et Spie Batignolles. Les travaux devraient s'achever au plus tard en septembre 2020. Plus de 50 000 véhicules traversent actuellement ce pont quotidiennement, contre 100 000 sur le pont Général de Gaulle, l'autre point de liaison entre le Plateau et Treichville.

Hausse du chiffre d'affaires des sociétés et de l'emploi dans le secteur minier

Les sociétés d'exploitations minières ont réalisé un chiffre d'affaires total de 582 Mds FCFA (888 M EUR) en 2018, soit une hausse de 8% par rapport à 2017. Selon le ministre des Mines et de la Géologie, ces bons résultats ont été atteints grâce à des investissements importants et ont permis

la création de 3 000 postes supplémentaires en 2018. Le secteur compte ainsi 13 327 emplois directs ainsi que 39 980 emplois indirects.

GAMBIE

Tenue du premier forum d'affaires France-Gambie à la Résidence de France à Dakar

L'Ambassadeur de France au Sénégal et en Gambie a accueilli le 5 juillet le premier Forum d'Affaires France-Gambie destiné à promouvoir le marché gambien et présenter les opportunités d'affaires qui peuvent s'offrir aux entreprises françaises. La délégation gambienne était dirigée par le ministre des Finances et des Affaires économiques et l'Ambassadeur de Gambie au Sénégal. Elle comprenait également une forte délégation du ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Intégration régionale et de l'Emploi, de la Chambre de Commerce et d'Industrie gambienne, de l'Agence pour la Promotion des Investissements et des Exportations, ainsi que de l'administration des impôts. L'évènement a réuni une soixantaine d'entreprises françaises et gambiennes.

GUINEE

Le parlement approuve l'adhésion de la Guinée à la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB)

Près de sept mois après que le gouvernement guinéen a manifesté son intention d'adhérer à l'AIIB, le parlement a adopté cette semaine le texte permettant au pays d'entrer au capital de la banque. L'État doit maintenant souscrire à 10 actions d'une valeur nominale de 100 000 USD, soit un montant global de 1 M USD, payable en 5 tranches. La première échéance devrait intervenir avant le 12 juillet. Créée en octobre 2014 à l'initiative de la Chine, l'AIIB finance des projets d'infrastructures à travers des prêts concessionnels souverains. Forte d'un capital de 100 Mds USD, elle compte 70 membres en Asie, en Europe et en Afrique.

La gestion du port conventionnel officiellement attribuée à la société turque Albayrak

Le 10 août 2018, la Gouvernement guinéen a signé une concession avec le groupe turque Albayrak pour la gestion du port conventionnel. Cette entreprise s'est engagée à investir 200 M USD sur deux ans et à terme 500 M USD. L'entreprise vient d'installer au port deux grues (l'une d'une capacité de 80 tonnes de déchargement et l'autre de 120 tonnes). Il est également prévu de construire une zone de stationnement d'une capacité de 650 camions. .

MALI

Deux prêts concessionnels de 241,5 M EUR du Fonds Abu Dhabi en faveur du logement social et de la balance des paiements

Le directeur général du Fonds émirati (Mohammed Saïf Al Sawaidi) et le Premier ministre (Boubou Cissé) avaient déjà procédé à la signature de deux accords de financement en avril dernier. Le premier prêt d'un montant de 26,5 M EUR devrait financer la mise en œuvre de la deuxième phase du Programme national de logement social auquel s'ajoute un appui financier de (38,1 M EUR) de la Banque Ouest africaine de développement. Le second prêt porte sur un montant de 222 M EUR, destiné à des projets de renforcement de la gestion des finances publiques maliennes.

MAURITANIE

La Banque Centrale de Mauritanie présente la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF)

Un atelier de présentation de la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) a été organisé les 8 et 9 juillet par la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), en collaboration avec l'Alliance mondiale pour l'inclusion financière (AFI), en présence de décideurs politiques, de directeurs généraux de banques ainsi que de représentants du secteur privé et des organisations non gouvernementales. Il avait pour objectif de sensibiliser l'ensemble des acteurs économiques sur l'importance de l'inclusion financière pour le développement économique et social de la Mauritanie et d'identifier les priorités d'action de cette stratégie avec les parties prenantes. La Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF) a pour objectif de favoriser le développement de services financiers adaptés aux besoins de la population mauritanienne. Pour rappel en 2017, seuls 21% de la

population adulte mauritanienne détenait un compte dans une institution financière [selon la Banque mondiale](#).

NIGER

Inauguration de 3 hôtels 5 étoiles à Niamey à l'occasion du sommet de l'UA

Le Chef de l'Etat vient de procéder à l'inauguration de l'hôtel présidentiel Radisson Blu. Les travaux de construction de ce complexe (5 étoiles) ont été exécutés par la société turque Summa et ont duré 11 mois pour un coût total de 38 M EUR. De l'autre côté de la rue, c'est le Noom Hôtel qui a ouvert ces portes le 26 juin dernier. Il a été quant à lui réalisé, pour un coût global de 29 M EUR (dont un financement de PROPARCO) par le groupe africain Teyliom International. Sa gestion sera confiée à l'espagnol Mangalis Hotel Group. Enfin, le groupe indien Satguru vient également d'inaugurer son nouvel hôtel Bravia (5 étoiles). La ville de Niamey dispose ainsi de trois nouveaux hôtels 5 étoiles totalisant 527 nouvelles chambres.

SENEGAL

Le PIB estimé à 3 256 Mds FCFA (4,9 Mds EUR) au premier trimestre 2019

Selon une publication de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (Ansd), au premier trimestre 2019, le Produit Intérieur Brut (PIB) en volume, s'est accru de 0,4 % par rapport au trimestre précédent, pour atteindre 3 256 Mds FCFA (4,9 Mds EUR). Ce résultat est imputable à la croissance modérée du secteur tertiaire (+1,5%) qui a été partiellement contrebalancée par le repli du secteur secondaire (-1,4%). Le secteur primaire a quant à lui stagné au cours de la même période. En rythme trimestriel, les chiffres font état d'une baisse de la consommation finale (-0,5%) et d'une progression de 5,9% de la balance commerciale. Par rapport au premier trimestre de l'année 2018, l'activité économique est ressortie en hausse de 5,7%. Cette performance est liée à la bonne tenue des activités du primaire (+9,3%), secondaire (+5,3%) et tertiaire (+4,6%). Les exportations sont en hausse de 29,5% et les importations de biens et services en baisse de -4%.

21 Mds FCFA du Japon pour réhabiliter le Port autonome de Dakar

Les travaux de rénovation du môle 3 du Port autonome de Dakar, dédié au trafic malien, ont été lancés le 4 juillet, par le ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime du Sénégal, le ministre en charge des Transports et de la Mobilité Urbaine du Mali et l'Ambassadeur du Japon au Sénégal. Ce projet de rénovation d'environ 21 Mds FCFA (32 M EUR) est financé par un don (octroyé en mars 2018) du gouvernement japonais à l'Etat du Sénégal. A l'issue des 24 mois de travaux, le Môle 3 pourra accueillir des navires de 35 000 tonnes avec un tirant d'eau de 12 mètres. Il vise à améliorer les fonctionnalités et l'efficacité des travaux de manutention du Port de Dakar pour la redistribution sous régionale.

Visite du vice-président de la BEI à Dakar

Le vice-président de la Banque européenne d'investissement (BEI), Ambroise Fayolle, a effectué une visite de deux jours au Sénégal, du 4 au 5 juillet. Au cours des cinq dernières années, la BEI a octroyé plus de 390 M EUR au Sénégal pour de nouveaux investissements destinés à améliorer les infrastructures d'approvisionnement en eau, de transport et d'énergie et à améliorer l'accès du secteur privé aux financements bancaires. Outre sa rencontre avec le Chef de l'Etat, le vice-président Fayolle s'est notamment rendu au sein de l'institution de micro-crédit Baobab Sénégal (dont la BEI est actionnaire) afin de constater les retombées du nouveau service de banque numérique qui devrait améliorer l'accès aux financements pour plus de 300 000 personnes à travers le Sénégal.

TOGO

Ouverture prochaine d'un bureau de la SFI à Lomé

Lors de la venue au Togo de Sergio Pimenta, vice-président de la SFI pour l'Afrique et le Moyen-Orient, ce dernier a indiqué l'ouverture à venir d'un bureau de la SFI à Lomé. A l'heure actuelle, les opérations de la branche secteur privé du groupe Banque mondiale sont réalisées depuis le bureau régional basé à Accra. Cette annonce s'inscrit dans la volonté de l'institution de fournir un soutien technique et financier de plus grande proximité pour accompagner les projets d'investissement

listés dans le PND (Plan national de développement, 2018-2022). Le partenariat avec l'Etat togolais devrait débiter sur le volet électrification, avec leur souhait d'implémenter un programme Scaling Solar pour le développement d'une centrale solaire de 90 MW.

Inauguration du centre de relation clients MAJOREL

En présence du chef de l'Etat togolais, le PDG de MAJOREL (filiale codétenue par le groupe marocain SAHAM et le groupe allemand BERTELSMANN), Thomas MACKENBROCK, a procédé le 8 juillet à l'inauguration de leur centre de relation clients. Ce centre, opérationnel depuis février 2019, emploie actuellement 150 personnes et vise le recrutement de 350 togolais supplémentaires d'ici 2021. Le donneur d'ordre principal de MAJOREL Togo est AMAZON France. A noter que d'autres sociétés spécialisées dans les centres d'appels prospectent actuellement le Togo.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Indicateurs Pays	Bénin	BF	CV	RCI	Gambie	Guinée	GB	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA	ASS
Population (M hab.) 2018	11,4	19,5	0,6	25,6	2,2	13,3	1,7	18,5	4,5	19,3	16,3	8,0	120,4	992,6
Macroéconomie														
PIB (Mds USD) 2018	10,5	14,2	2,0	43	1,7	11,7	1,5	17,2	5,2	9,2	24	5,4	140,3	1 642,7
PIB / Hab (USD) 2018	915	729	3 563	1 680	745	883	840	927	1 143	477	1 474	670	1 060	1 658
Croissance PIB réel (%) 2018	6,5	6	4,7	7,4	6,6	5,8	3,8	4,9	3	5,2	6,2	4,7	6,3	3
Inflation (%) 2018	1	2,0	1,3	0,3	6,5	9,7	1,4	1,7	3	3	0,5	0,7	1,4	8,5
Finances Publiques														
Déficit public (%PIB) 2018	-4,7	-4,7	-2,7	-4	-6,6	-2	-5	-4,7	1,6	-4,9	-3,4	-3,1	-3,8	-3,7
Dettes publiques (%PIB) 2018	54,6	43	127,7	52,2	83,1	38,7	56,1	36,6	83,9	55,1	64,4	74,6	52,5	48,5
Pression fiscale (%PIB) 2017	13,4	17,8	22,5	16,5	17,2	12,8	11,4	14,8	20,0	14,9	18,7	17,4	16,2	-
Risque Pays ¹	B	C	B	B	-	C	-	D	D	C	B	C	-	-
Echanges														
Balance commerciale 2018 (%PIB)	-11,3	-2,6	-39,0	6,2	-35,5	-5,0	0,8	-4,3	-9,4	-12,0	-12,8	-19,6	-	-
Exportations françaises vers ² (MUSD)	207	283	30	1 334	9	194	5	374	205	170	856	344	3 573	11 015
Importations françaises depuis (MUSD) ²	4	26	0,4	950	0,2	101	3,0	11	43	270	99	18	1380	8 069
Balance courante (%PIB) 2018	-8,9	-7,5	-7	-3,4	-11,5	-16,1	-1,6	-7,3	-18	-16,3	-7,2	-7,9	-6,8	-2,6
Réserves de change (mois d'import) 2018	-	-	5	-	4	3	-	-	5	-	-	-	5	5
Aspects qualitatifs														
IDH (2018) ³	163	183	125	170	174	175	177	182	159	189	164	165	-	-
Doing Business (2019) ⁴	153	151	131	122	149	152	175	145	148	143	141	137	-	-
Environnement des affaires ⁵	C	C	C	B	-	D	-	D	D	C	B	C	-	-

Données : FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

¹ Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque

² Trade Map-2017

³ PNUD - Classement sur 188 pays

⁴ Banque mondiale - Classement sur 190 pays

⁵ Agence de notation COFACE - La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Équité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque